Autorisation de prélèvement automatique – *Remplir <u>obligatoirement</u>*

- **Remplissez le formulaire d'adhésion en ligne** sur le site du GERAS.
- **Rappelez ici la formule choisie :**

  Adhésion <u>avec abonnement</u> à *ASp*

  - ☐ Tarif normal – 40,00EUR
  - ☐ Tarif réduit – 30,00EUR, étudiant-e, retraité-e, membre APLIUT/ARDAA

  Adhésion <u>sans abonnement</u> à *ASp*

  - ☐ Tarif normal (20,00EUR)
  - ☐ Tarif réduit (10,00EUR)

- **Remplissez l'autorisation de prélèvement** ci-bas.
- **Joignez un RIB**, RIP (pour la Banque Postale), ou RICE (pour la Caisse d'Epargne).

Adressez ce document et votre RIB à : Laurence Harris, Dept LEA, UFR LLCSE, Université Sorbonne Nouvelle, 13 rue Santeuil, 75005 Paris.

Informations sur le prélèvement - La cotisation est prélevée chaque année **automatiquement le 15 février**. Toute annulation ou modification peut être effectuée toute l'année sur simple avis au trésorier. **Passé le 1er février, toute demande d'adhésion pour l'année en cours doit être réglée par chèque ou virement bancaire** (voir le site du GERAS, rubrique « adhérer »).

****

AUTORISATION DE PRELEVEMENT
J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, le prélèvement annuel ordonné par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR
585208
Nom du créancier
GERAS : Laurence Harris – Trésorière du GERAS, Université Sorbonne Nouvelle, 8 av de St Mandé, 75012 Paris

Nom, prénom et adresse de l'adhérent(e)

COMPTE A DEBITER			
Etabliss[t]	Guichet	N° de compte	Clé Rib

Nom et <u>adresse</u> de l'établissement teneur du compte à débiter[1]

Date : Signature du titulaire du compte à débiter

[1] Etablissement teneur du compte à débiter : la banque où sera prélevée la cotisation. N'oubliez pas d'indiquer l'adresse exacte de cet établissement.